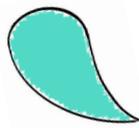
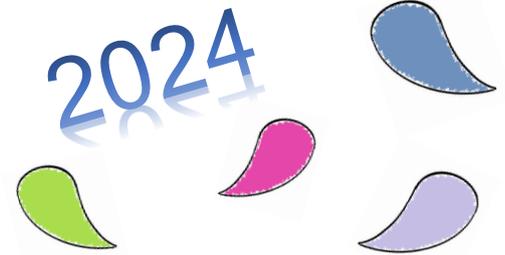




FONDATION
MASSÉ-TRÉVIDY



Rapport d'activité



L'année 2024 a été marquée par un contexte de mise sous pression des acteurs du champ social et médico-social, mise sous pression essentiellement due à un contexte financier difficile et à la non compensation de dépenses importantes sur le plan des salaires ou des cotisations. Disons-le, ce fût un réel choc pour bien des acteurs en France.

L'équation était très complexe pour la Fondation. Nous avons souhaité mettre en œuvre un plan d'actions pour 2024. L'enjeu était simple : rétablir nos comptes qui se situaient à près de 3 millions d'euros de déficit en 2023, et ce sans supprimer de moyens de terrain.

Et bien nous avons réussi ! Nous avons d'autant plus réussi que nos projets ont été maintenus et que nous avons pu nous investir dans la création de la Résidence Sainte-Angèle, fruit d'un partenariat sur le site de Kerbertrand à Quimperlé. Réussi aussi parce que nous avons répondu à un appel au titre de notre service An Dreuzell sur Quimper Bretagne Occidentale et le Centre Ouest Bretagne et que nos équipes travaillent au quotidien avec les autres acteurs locaux.

Nous ne pouvons tout détailler ici mais il importait de souligner cet équilibre sens à l'action/gestion de nos ressources au sein de cette synthèse de notre rapport d'activité. C'est cela qui a motivé toutes les parties prenantes engagées dans notre projet qui est construit sur la réponse aux besoins des habitants sur les territoires.

Il nous faut tout de même souligner la perte des activités d'accompagnement social lié au logement (ASLL et AGL) auxquelles nous tenions pour son intervention souple et adaptée en réponse aux habitants en fragilité du territoire. Le Conseil départemental a fait le choix de « réinternaliser » ces mesures. Soulignons le travail de qualité qui se poursuit au sein de Cap logement au titre des mesures financées par l'Etat (DDETS).

L'année 2024, ce fût aussi la préparation des projets que nous allons soutenir au travers de l'abritat 2024, une année dense mais salvatrice pour la résumer au mieux.

Secteur Personnes âgées, personnes handicapées :

A l'instar de tous les établissements accueillant des personnes âgées, les résidences de la Fondation ont été fortement impactées par un contexte RH et financier complexe. Bien que soutenus par nos interlocuteurs locaux ARS et Conseil Départemental, la politique nationale de financement du « grand âge » est aujourd'hui à bout de souffle et nécessite de grandes mutations. Grâce à l'implication et au professionnalisme de toutes les équipes, nous sommes à la fois fiers de terminer cette année 2024 à l'équilibre financier mais aussi inquiets de l'effort qui a été demandé aux équipes, particulièrement sur l'été ou durant les épidémies hivernales afin de palier nos difficultés de recrutement de CDD voire d'intérimaires. Nous ne pouvons nous satisfaire d'un tel constat d'impuissance.

Dans ce contexte que l'on pourrait qualifier de morose, gardons à l'esprit l'implication de tous pour maintenir les projets et le bien vivre dans nos EHPAD.

Le secteur a su maintenir les projets et nous avons entre autre inauguré la résidence Ste Angèle et bien sûr construit tout au long de l'année le futur abritat d'ACIMAD et de la Maison Léonard de Vinci sur Douarnenez.

Félicitons nous d'avoir mené sur 2024 les évaluations HAS et les inspections ARS de nos 7 EHPAD avec des résultats tout à fait satisfaisants, compte tenu des difficultés évoquées plus haut.

Secteur enfance et insertion :

Le secteur de l'enfance et de l'insertion a connu une année 2024 traversée par les mutations des modalités d'accompagnement, toujours plus agiles et au plus près des territoires de vies. Attachées à la diversité de nos modalités d'accompagnement, les équipes ont soutenu à la fois la continuité des lieux d'accueil et d'hébergement, et de l'aller vers. Afin de penser des réponses complémentaires, des dynamiques transversales ont vu le jour pour soutenir des parcours de vies parfois très complexes et émaillés de ruptures. Si l'évolution de nos manières de faire est inhérent au travail social, cela se fait aussi en prenant appui sur les savoirs expérientiels des personnes accompagnées. Au carrefour de la parentalité, de l'enfance, de l'autonomie, de la santé, du logement, de l'insertion sociale et professionnelle, les équipes pluridisciplinaires avancent et proposent. Travailleurs sociaux, soignants, administratifs, techniques, cadres, tous ont soutenu en 2024 une dynamique et une activité dense afin de répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées.

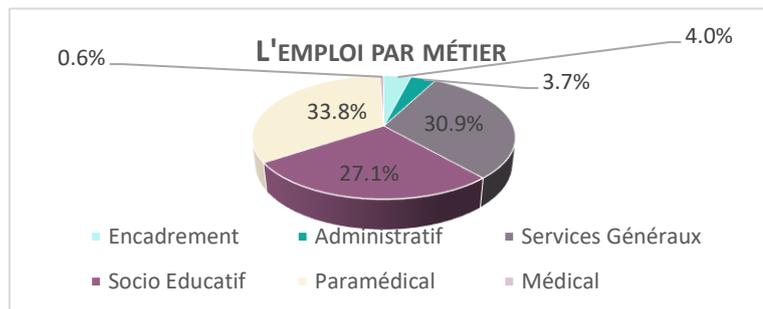
Malgré une situation économique contrainte, les équipes ont su préserver la qualité et continuer à inventer. Particulièrement fragilisé, le champ de l'insertion et notamment du logement, s'adapte, ses missions demeurent essentielles. La Fondation, sous l'égide des fédérations auxquelles elle adhère, a alerté quant à la fragilisation du champ.

Merci aux professionnels pour leur engagement !

BILAN SOCIAL

L'emploi

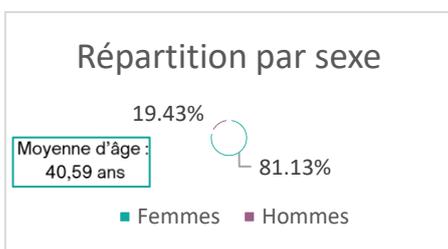
En 2024, la Fondation compte 881,75 équivalents temps plein (ETP) dont : 444,92 dédiés au secteur des personnes âgées, 307,79 dédiés au secteur de l'enfance, 104,23 dédiés au secteur de l'insertion, 24,81 dédiés à la direction générale. Au 31 décembre 2024, la Fondation compte 1 040 salariés (513 PAPH, 340 Enfance, 158 Insertion, 29 DG).



L'emploi par métier

La répartition de l'emploi par métier sur l'année 2024 reste la même que sur les années précédentes. Elle met en évidence la forte prédominance des fonctions paramédicales qui constituent 33,8 % de l'ensemble des emplois. Elles sont suivies de près par les services généraux (30,9 %) et le secteur socio-éducatif (27,1 %), ce qui montre une organisation centrée sur l'accompagnement, les soins et les services de proximité.

Répartition CDI / CDD : Depuis 2020, la part de l'emploi en CDD augmente pour atteindre les 56,7 % en 2024. Cela s'explique, entre autres, par le développement de la plateforme Hublo sur le secteur PAPH.



CDI
93 embauches
-8,82 % par rapport à 2023



Entrées



CDD
1 221 embauches
+ 29,21 % par rapport à 2023



Sorties



106 départs
-8,6 % par rapport à 2023

855 départs
+ 17,93 % par rapport à 2023

7,56 % correspond au pourcentage de travailleurs handicapés au sein de la Fondation.

En 2024, l'effectif moyen annuel des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés internes à la Fondation a été de 59,29 ETP soit 12,29 ETP au-dessus de l'obligation légale.

10 - le nombre de direction au sein de la Fondation

Il y a également plus de cinquante sites et une trentaine d'établissements qui se situent parmi les plus importants employeurs de la Cornouaille et du Pays de Morlaix.

Absentéisme : Le taux d'absentéisme global de la Fondation a diminué depuis 2020, il est de **9,76 %** sur 2024 (9,70 en 2023). Ce taux est cohérent avec celui du secteur d'activité mais bien au-dessus si nous prenons l'ensemble des entreprises. Effectivement le secteur médico-social continue de faire face à un taux d'absentéisme élevé notamment à cause des conditions de travail exigeantes, de la pénurie de personnel et du niveau de rémunération. Le secteur PAPH est le plus touché par l'absentéisme avec un taux de 12,10% contre 8,49 % sur l'enfance, 4,95 % sur l'insertion et 3,69 % sur la direction générale.



Accident du travail :
3 285 journées
- 1 015 par rapport à 2023



Maladie professionnelle :
2193 journées
+ 562 par rapport à 2023



Maladie :
23 931 journées
- 948 par rapport à 2023

La formation

648 942 € a été consacré à la formation en 2024 soit **2,3 %** de la masse salariale. Il s'agit d'un effort tout particulier de la Fondation qui va au-delà des contributions réglementaires en la matière et donne ainsi accès à des formations de développement des compétences.

347 salariés ont pu bénéficier d'au moins une formation sur 2024, il y a eu **520** actions de formation financées par l'OPCO santé.

9 452 heures de formation

25,75 heures de formation par salarié

Dialogue social

Les thèmes principaux abordés en 2024 dans l'instance de dialogue social sont :

- Le Ségur pour tous
- L'égalité professionnelle, la qualité de vie au travail et les conditions de travail
- L'augmentation de l'indemnisation des chaussures de travail

Perspectives 2025 :

- Accord de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)
- Accord égalité professionnelle
- Accord sur la prévention de l'exposition aux risques professionnels (en lien avec la sinistralité)
- Accord Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP)
- Nouvel accord mobilité durable

RAPPORT FINANCIER

Les résultats 2024

L'année 2024 est marquée par le retour à l'équilibre malgré un contexte budgétaire tendu et incertain. Le résultat 2024 est excédentaire de 709 K€ (résultat 2023 de -2 900 K€).

Fin 2023, un plan d'actions interne à la Fondation avait été fixé, celui-ci visant à améliorer le pilotage budgétaire des établissements, à ajuster les dépenses aux recettes sur chaque périmètre sans remettre en cause les moyens de terrain.

En 2024, les produits progressent de 6.6% et les charges d'exploitation de 1.3% uniquement. Des sous financements demeurent au titre des primes et indemnités salariales fixées par les conventions du secteur et sont estimées à 1 643 K€.

<i>En K€</i>	Exercice 2023	Exercice 2024	Variation Valeur	Variation %
<i>Total des produits d'exploitation</i>	60 912	64 924	4 012	6.6%
<i>Total des charges d'exploitation</i>	64 053	64 856	803	1.3%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 141	68	3 209	102.2%
<i>Total des produits financiers</i>	133	468	335	251.4%
<i>Total des Charges financières</i>	287	373	86	29.9%
RESULTAT FINANCIER	-154	95	249	
<i>Total des produits exceptionnels</i>	754	840	86	11.5%
<i>Total des charges exceptionnelles</i>	359	294	-65	-18.1%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	395	546	151	38.3%
RESULTAT NET COMPTABLE	-2 900	709	3 609	124.4%
TOTAL DES PRODUITS	61 799	66 232	4 433	7.2%
TOTAL DES CHARGES	64 699	65 523	824	1.3%

Les résultats à affecter par secteurs d'activité

Les établissements de la Fondation se trouvent aujourd'hui majoritairement sous contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM). Le résultat comptable de la Fondation est de 709 K€ et le résultat à affecter après retraitement des reprises des résultats antérieurs est de 720 K€.

Résultats à affecter (en K€)	2023	2024	variation 2023 / 2024	variation 2023 / 2024 en %
Résultats des activités conventionnées par secteur	-2 016	1 077	3 093	153%
dont Enfances et familles (1)	-431	-6	425	-99%
dont Personnes âgées	-1 826	773	2 599	-142%
dont Insertion conventionnée (2)	173	228	55	32%
dont Le siège	67	82	14	21%
Résultats des activités non conventionnées	-870	-358	512	59%
TOTAL FONDATION	-2 885	720	3 605	125%

(1) Le secteur Enfance et Familles inclut le Centre Parental

(2) Le secteur Insertion conventionné inclut le CHRS de l'Escale, le CHRS du Jarlot et le CADA.

Les **résultats à affecter du secteur conventionné sont des résultats sous contrôle de tiers financeurs**, et présentent un excédent de 1 077 K€ (-2 016 K€ en 2023).

Le **résultat cumulé du secteur non conventionné (sous contrôle direct de la Fondation)** affiche un déficit de 358 K€, contre un résultat de -870 K€ en 2023.

Indicateurs financiers

Les comptes de bilan s'élevèrent à 28 318 K€ au 31/12/2024 et diminuent de 4.7% par rapport à l'exercice précédent (29 703 K€ au 31/12/2023) ;

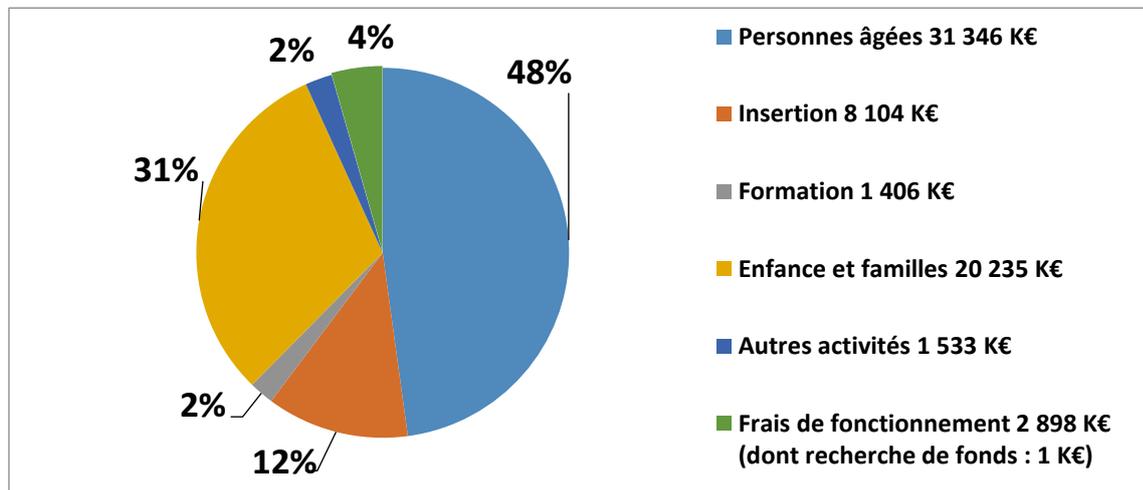
Le Fonds de Roulement Net Global (FRNG) est de 5 486 K€ au 31/12/2024, et diminue de 239 K€ (-4.2 %) par rapport à 2023.

La Trésorerie se stabilise à 9 385 K€ au 31/12/2024, elle s'améliore de 5.7% par rapport à 2023.

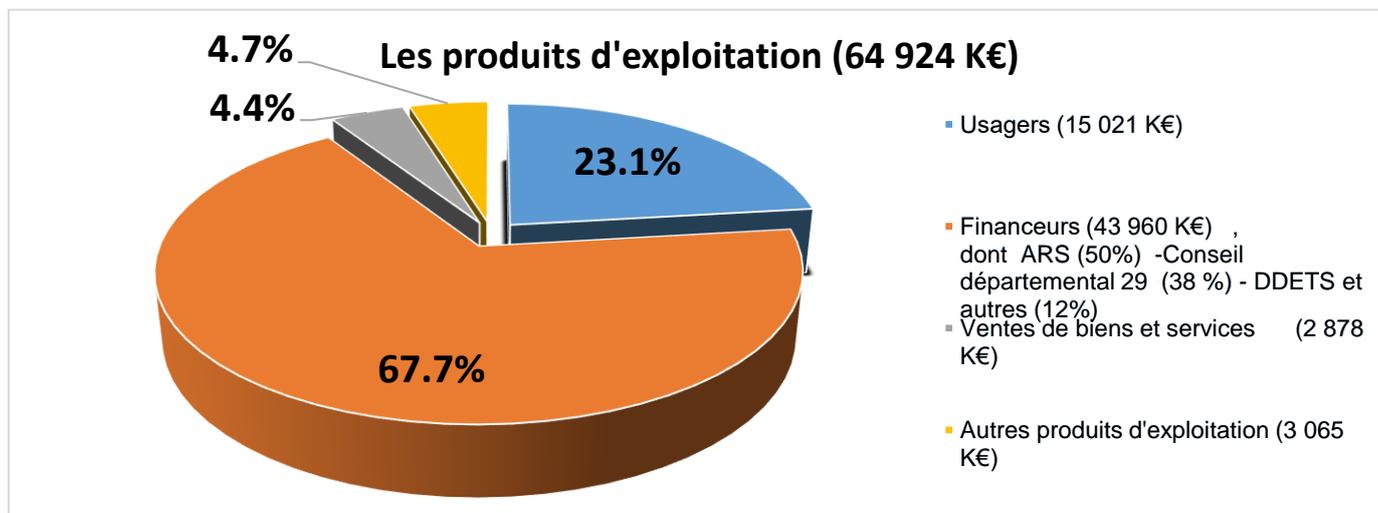
La Capacité d'autofinancement (CAF) s'élève à 1 967 K€ en 2024 et couvre les remboursements des emprunts (1 512 K€).

Synthèse du compte emplois / ressources

Répartition des emplois :



Répartition des produits des activités par contributeurs :



Synthèse de l'année

Grâce à la forte mobilisation de tous les professionnels, bénévoles et parties prenantes, la Fondation présente un résultat excédentaire au titre de l'année 2024 (709 K€). Néanmoins, il demeure des disparités entre établissements au niveau des résultats. Les modèles économiques n'existent parfois plus.

La Fondation dispose d'une reconnaissance d'utilité publique qui permet à ses mécènes de bénéficier d'une fiscalité avantageuse pour leurs dons, donations et legs. Cette possibilité est à développer en vue d'une diversification de ses sources de financement mais aussi dans le cadre de l'abritat, abritat que nous souhaitons valoriser dans le futur.